

Deux millions de dollars investis à Thomas-Chapais en 2008

Au cours de l'automne 2008, près de deux millions de dollars seront investis dans des travaux qui amélioreront l'étanchéité des portes et des fenêtres, la visibilité à l'entrée des immeubles, la ventilation, et la sécurité des escaliers intérieurs aux habitations Thomas-Chapais. Les travaux se feront en deux phases :

Phase 1 (mi-août ou fin août) :

- Remplacement des portes-fenêtres des logements – Pour une meilleure étanchéité
- Remplacement des portes à l'entrée des immeubles – Pour une meilleure visibilité
- Remplacement ou ajout des hottes de cuisine – Pour une meilleure ventilation
- Modification et nettoyage du système de ventilation des salles de bain – Pour une meilleure ventilation

Phase 2

(fin septembre à fin octobre) :

- Remplacement des escaliers intérieurs de toutes les cages d'escalier – Pour une meilleure sécurité
- Remplacement des fenêtres des logements – Pour une meilleure étanchéité

Pour connaître le détail de ces rénovations et savoir comment vous pouvez aider au bon déroulement des travaux, lisez les pages qui suivent. La collaboration de tous est nécessaire.

Avec vous

Le 10 juillet dernier, une séance d'information sur les travaux majeurs a eu lieu dans les locaux de l'organisme communautaire Le Garage, situé au 8935 rue Forbin-Janson. Les 26 personnes présentes à la rencontre ont pu échanger et poser des questions sur la nature des travaux, le calendrier prévu et le rôle des locataires pour la bonne marche des travaux.

Les personnes présentes trouvaient important que tous les résidants soient informés, alors elles ont demandé à l'équipe de l'Office de produire un bulletin qui résume les grandes lignes du projet de rénovation. Le voici !

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION

POURQUOI

RÉSULTAT

Les portes-fenêtres des logements seront toutes remplacées.

Elles ont 30 ans et leur durée de vie est terminée.

Une meilleure étanchéité des portes

- Une nouvelle hotte de cuisine sera installée dans tous les logements : ceux qui n'en avaient pas, en auront une ; tandis que ceux qui en ont déjà une, la verront remplacée.

Les nouvelles hottes seront de meilleure qualité et plus performantes. On limite ainsi les risques de moisissure et autres inconvénients.

Une meilleure ventilation

- Le système de ventilation des salles de bain sera aussi amélioré. Les travaux se feront à partir du toit sauf le nettoyage de la grille, qui se fera dans chaque appartement.

Les portes vertes à l'entrée des immeubles seront enfin remplacées par des portes vitrées.

Ces portes vitrées permettront de mieux voir qui est derrière.

Une meilleure visibilité à l'entrée des immeubles

Les fenêtres de tous les logements et celles des aires communes seront remplacées. Les deux modèles de fenêtres resteront les mêmes, c'est-à-dire que :

Comme les portes, elles ont 30 ans et leur durée de vie est terminée.

- Là où il y a des fenêtres coulissantes, un modèle similaire sera installé ;
- Là où il y a des fenêtres à guillotine, un modèle semblable remplacera les fenêtres existantes, à la différence que la partie du bas sera fixe et la partie du haut s'ouvrira, ce qui est plus sécuritaire pour les enfants.

Les nouvelles fenêtres sont de meilleure qualité et répondent aux normes Energy Star®. Les logements seront mieux tempérés en toutes saisons, puisque ces nouvelles fenêtres captent le soleil l'hiver et le reflètent vers l'extérieur l'été (lorsqu'elles sont fermées).

Une meilleure étanchéité des fenêtres

Les escaliers intérieurs seront réparés. Les premières volées de marches qui sont arrachées ou brisées seront remplacées.

Une meilleure sécurité dans les escaliers intérieurs

QUAND

RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR

À partir de la mi-août.

- Suivre les recommandations des avis que vous recevrez ou qui seront affichés dans les bâtiments.
- Être disponible au rendez-vous que vous donnera l'entrepreneur lorsqu'il sera temps d'effectuer les travaux dans votre logement. Si vous ne pouvez pas être chez vous au moment indiqué par l'entrepreneur, informez-le au plus vite et assurez-vous de prendre un nouveau rendez-vous avec lui.
- Enlever les plantes, les rideaux et les autres objets qui se trouvent devant les portes afin que les ouvriers aient un accès facile à leur lieu de travail dès que vous recevez la date de votre rendez-vous.

De la mi-août à la fin août.

À partir de la mi-août.

L'entrepreneur vous préviendra

Que ce soit pour prendre rendez-vous ou pour vous demander d'enlever certains objets devant les portes et fenêtres, l'entrepreneur pourra vous joindre de différentes manières : un mot dans votre boîte aux lettres, un message par téléphone, une note sur la porte de votre logement...

C'est à vous d'être vigilant à ses avis !

L'entrepreneur qui effectuera les travaux aux habitations Thomas-Chapais est Norgéreq. Surintendant : Yvon Messier. Vous le verrez souvent !

De la fin septembre à la fin octobre.

- Suivre les recommandations des avis que vous recevrez ou qui seront affichés dans les bâtiments.
- Enlever les climatiseurs et les antennes paraboliques qui se trouvent devant les fenêtres dès que vous recevez l'avis de l'entrepreneur.
- Enlever également les plantes, les rideaux et les autres objets qui se trouvent devant les fenêtres.

Les travaux qui concernent les fenêtres seront faits par l'extérieur de l'immeuble.

Fin septembre, début octobre.

Entrer par la porte arrière pendant la journée que dureront les travaux de réparation des escaliers devant votre immeuble.

L'équipe de l'OMHM aux habitations Thomas-Chapais



■ Directrice de projets :
Isabelle Breault



■ Agente de liaison :
Caroline Stewart



■ Organisateur
communautaire :
Stéphane Tremblay



■ Directeur à l'entretien
et aux réparations :
Laurent Cournoyer



■ Préposés à l'entretien et aux
réparations : **Daniel Giguère**
et **Louis Latendresse**



■ Surveillant des
travaux :
Henri-Paul Plouffe

POUR INFORMATION SUR LES TRAVAUX

L'OMHM à votre service

Un seul numéro pour
l'entretien, les réparations
et l'extermination :

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Infochantier est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-2016

Infochantier vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble ;

Infochantier vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion ;

Infochantier parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles requiert l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Coordination :
Martine Di Loreto

Rédaction :
Martine Di Loreto et
Caroline Stewart

Graphisme :
Communication Art & Graf